

**Point 5.5 de l'ordre du jour : 5.5 Développement des capacités à l'intention des
instances de gouvernance**

Résumé

Conformément à son mandat, le Comité des nominations et de la gouvernance (CNG) est responsable du recrutement et de l'évaluation des membres du Conseil d'administration et de ses comités. Dans le cadre de ces responsabilités, le CNG a procédé à l'évaluation de la performance des membres du Conseil d'administration et de ses comités pour 2021-22. Dans le cadre de ce processus, chaque membre du CA et de ses comités a été invité à formuler des suggestions sur ses besoins en matière de formation et de développement. En outre, le CNG a recueilli les recommandations des Président-e-s du CA et de ses comités eu égard à chacun de leurs membres. L'évaluation des performances 2022-23 étant encore en cours, des besoins de formation supplémentaires seront identifiés un peu plus tard et soumis à l'examen du Conseil d'administration.

Sur la base des évaluations de 21-22, le CNG propose trois domaines de renforcement des capacités valables pour les différentes instances et leurs membres, à savoir : Normes des membres, Gestion financière et Politiques de SDSR.

Action requise

Le Conseil d'administration **d'examiner** les domaines de renforcement des capacités proposés et de discuter de leur mise en œuvre.

5.5 Développement des capacités à l'intention des instances de gouvernance

Historique

Le Comité des nominations et de la gouvernance (CNG) est responsable du recrutement et de l'évaluation des membres du Conseil d'administration et de ses comités. Le CNG a procédé à l'évaluation de la performance des membres du Conseil d'administration et de ses comités pour 2021-22. Celle de 2022-23 est en cours. Dans le cadre de ce processus, chaque membre a été invité à formuler des suggestions sur ses besoins en matière de formation et de développement ; en outre, le CNG a recueilli les recommandations des Président-e-s des comités. Sur la base des conclusions de ce processus, le CNG propose au Conseil et à ses comités trois domaines de renforcement des capacités. Ces domaines pourront être renforcés à l'aide des conclusions des évaluations en cours pour 2022-23, qui se termineront plus tard au cours de ce semestre.

Objectif

Le renforcement régulier des capacités est une pratique de bonne gouvernance qui aide les membres de l'instance à apprendre et à agir efficacement. Par conséquent, le CNG propose des domaines de développement des capacités pertinents pour les membres du Conseil et de ses comités.

Durée de la séance : Séance en ligne d'une demi-journée (3 heures) pour chaque module de formation

Formateurs –rice-s : Volontaires du Conseil et des divers comités, cadres du Secrétariat ou consultants selon les besoins

CM : Comité des membres

CFAR : Comité d'audit, des finances et des risques

C-SIP : Comité des politiques, stratégies et investissements

CTAR : Comité technique et d'allocation des ressources

CNG : Comité des nominations et de la gouvernance

CA : Conseil d'administration

Nb	Module	Contenu de la formation	Conseil et Comités du CA
1	Normes des membres	1. Introduction 2. Politique d'affiliation de l'IPPF 3. Normes des membres et leur application 4. Points importants dont les membres des instances doivent se souvenir 5. Domaines supplémentaires identifiés en collaboration étroite avec la Présidente du CM	CA, C-FAR, C-SIP, C-TAR, CM
2	Gestion financière	Contenu à élaborer par le Directeur, Finances et technologie, de l'IPPF en étroite collaboration avec la Présidente du C-FAR	CA, C-FAR, C-SIP, C-TAR, CM
3	Politiques de	Contenu à élaborer par la Directrice,	CA, C-FAR, C-SIP,

	SDSR	Développement et impact des AM, de l'IPPF en étroite collaboration avec le Président du C-SIP	C-TAR, CM
--	------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	-----------
